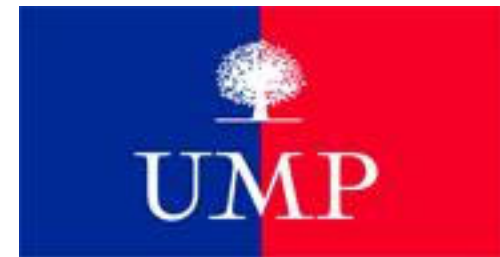


---

# FORUM NATIONAL TOURISME DE L'UMP

---

**24 JANVIER 2007**



---

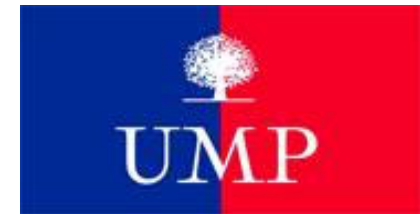
# OUVERTURE

---

*Par Jean-Michel Couve,*

*Président de la Commission nationale du Tourisme de l'UMP*

*Député-Maire de Saint-Tropez*



---

## **PREAMBULE**

- **La France est une des toutes premières destinations touristiques du monde.**
- On ne peut que se féliciter des avancées notables obtenues, depuis 5 ans, par le Ministère du Tourisme, en particulier dans les secteurs de :
  - L'organisation des services
  - La promotion
  - L'aide à la personne
- **Toutefois, le Ministère du tourisme a manqué de moyens budgétaires pour aller au-delà**

---

POURQUOI EST-IL IMPORTANT QUE NOTRE  
PAYS AIT UNE POLITIQUE AMBITIEUSE ET  
VOLONTARISTE EN MATIERE DE TOURISME  
?

---

## AU PLAN ECONOMIQUE ET SOCIAL

- Contributeur net le plus important à la balance des paiements
- Générateur de nombreuses retombées pour d'autres secteurs d'activités
- Créateur d'emplois nouveaux
- Les activités qu'il recouvre sont, par définition, non délocalisables et « exportatrices in situ »
- La France doit et peut profiter au maximum de la mondialisation.

---

## EN TANT QUE PHENOMENE SOCIETAL *impliquant à la fois :*

- Ceux qui en vivent
  - Ceux qui le vivent
  - Mais aussi tous ceux qui le côtoient et parfois, le subissent. Une attention toute particulière doit être portée à ces populations, pour une meilleure appropriation et, donc, un meilleur accueil.
-

---

## **AU PLAN DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

En métropole et dans les DOM-TOM, et plus particulièrement de l'organisation et de la valorisation de nos espaces ruraux.

---

## **MAIS AUSSI, AU PLAN DU RAYONNEMENT INTERNATIONAL**

- Faire découvrir la richesse de notre patrimoine culturel et naturel.
- Favoriser de nombreux échanges internationaux
- Permettre l'implantation de nouvelles entreprises
- Permettre la reconnaissance du dynamisme de notre industrie touristique, de ses compétences en ingénierie et de ses savoirs-faires.

---

# LE TOURISME FRANCAIS

*CHIFFRES ET DONNEES AFFICHES*

---

---

## ECONOMIE

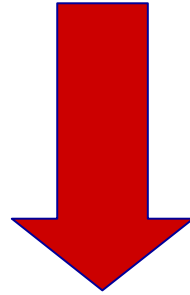
- **Consommation touristique sur le territoire : 108 MD €** (*Soit 6,4% du PIB national*)
- **Premier solde de la balance des paiements : 8,9 MD €** (*Devant l'agroalimentaire et l'automobile*)
- **Recettes touristiques : plus de 42 MD \$**  
(+ de 3,5% en 2005)  
(représentant 6,2% des recettes du tourisme international et 12,2% du tourisme européen)
- **Nombre de visiteurs étrangers : 76 Millions en 2005**  
(+1,2 % par rapport à 2004)  
(la France conserverait donc sa place de première destination touristique mondiale)

---

## SOCIAL

- **200 000 entreprises** concourent à l'économie du tourisme  
(*Soit près de 2 millions d'emplois : 1 million d'emplois directs et 1 million indirects*)
  - **2 Français sur 3** sont partis en vacances au moins une fois (2005)
  - **976,3 millions d'euros** de chèques vacances ont été émis en 2005 (*907,39 en 2004, soit +7,6*)
-





**Autant de données pouvant évoquer  
une parfaite réussite de notre  
tourisme.**

*Et pourtant....*

---

# LE TOURISME FRANCAIS

## *CONSTATS*

---

- 
- La France a perdu des parts de marché
  - La part du tourisme dans le PIB national est en baisse : 6,8% en 2000 ; 6,4% en 2005
  - L'immobilier de loisirs et les hébergements associatifs sont vieillissants et dégradés
  - Le secteur non marchand représente 2/3 des hébergements comptabilisés.
  - La promotion à l'international souffre d'un manque de moyens.
  - Les formations aux métiers du tourisme ne sont ni adaptées aux besoins ni reconnues.
  - 80 % du territoire ne bénéficie que de 20 % des consommations touristiques
  - Les politiques régionales et départementales sont insuffisamment coordonnées.
  - Les communes touristiques peinent à trouver les moyens de leur développement
  - Le rôle de l'Etat ne s'exerce qu'au niveau central avec un Ministère du tourisme qui dispose de moyens trop limités (83,6 M€)
  - Certains secteurs souffrent de conjonctures ou de freins pénalisants
  - Le nombre de Français ne partant jamais en vacances n'a pas diminué depuis 10 ans (35%).
  - La saisonnalité est toujours facteur de fragilité de l'économie et de précarité des emplois
  - Le tourisme qui constitue un des piliers de notre économie, se fait étrangement discret dans les textes d'organisation, d'aménagement et de programmations territoriales
  - Il ne bénéficie pas, non plus, d'une prise en compte suffisante dans le projet européen 2007-2013.
-

---

# LE TOURISME FRANCAIS

## *PERSPECTIVES*

---

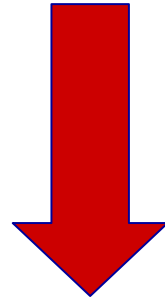
- 
- L'OMT estime à 4000 MD\$ les consommations touristiques mondiales. Elle prévoit qu'elles s'établiront à 6000 MD\$ en 2010.
  - De grands pays émetteurs émergent : Chine, Inde, Russie, Brésil
  - La Méditerranée est la 2ème destination touristique du monde.
  - L'Europe demeurera le 1er continent récepteur du monde.
  - La marque «France» dispose d'un potentiel exportateur exceptionnel de ses productions, de ses savoir-faire et de son image.

**PAR NATURE, LE TOURISME EST MONDIALISE**  
**➔ LA FRANCE DOIT POUVOIR PROFITER DE CETTE MONDIALISATION**

C'est donc bien à **une mobilisation de tous**  
que nous appelons pour redonner  
**un nouvel élan au tourisme Français**

*en :*

- ➔ VALORISANT LES ATOUTS
  - ➔ STRUCTURANT LES ACTIONS
  - ➔ PROFESSIONALISANT LES ACTEURS
  - ➔ ANNUALISANT LES ACTIVITES
-



**LA FRANCE DOIT ET PEUT  
PROFITER, SANS RESERVE ET  
AU PLUS HAUT NIVEAU,  
DE LA MONDIALISATION**

---

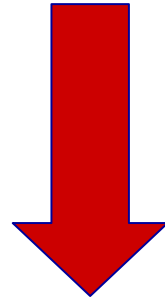
---

# **NOTRE COMMISSION TOURISME DE L'UMP**

---

- 
- Date de création : **octobre 2005** à la demande de **Nicolas SARKOZY**
  - **220 membres** (*élus, entrepreneurs, cadres, universitaires, étudiants, et journalistes....*)
  - **Objectif** : présenter à notre candidat des propositions fondatrices d'une **politique nationale du tourisme rénovée et ambitieuse**
  - **Règle** : des propositions :
    - **Fondées et argumentées**
    - **Lisibles**
    - **Libératrices de freins**
    - **Non budgétivores**
  - Elle a organisé **plus de 60 réunions et beaucoup auditionné**
  - Elle s'est déplacée dans une **quinzaine de départements**.
-





**UN FOISONNEMENT D'ECHANGES  
ET D'IDEEES QUI ONT PERMIS DE  
CONCENTRER NOS PROPOSITIONS  
SUR QUELQUES IDEES « FORCE » ET  
D'EMETTRE UN CERTAIN NOMBRE  
DE RECOMMANDATIONS**

---

# LES QUESTIONS ESSENTIELLES

## *qui conditionnent la réussite*

- Comment compte-t-on les retombées des activités touristiques ? → « **Observation et comptes du tourisme** »
- Comment forme-t-on les jeunes ? → « **Formations, en particulier supérieures, aux métiers du tourisme** »
- Comment aide-t-on au départ en vacances des Français défavorisés ? → « **Tourisme et solidarité** »
- Comment valorise-t-on le tourisme français à l'international ? → « **France- Tourisme Export** »
- Comment renforce-t-on le dialogue entre décideurs politiques et économiques ? → « **Vigilance** »
- Comment coordonne-t-on les actions de l'Etat et des Collectivités ? → « **Organisation territoriale du tourisme** »

---

# OBSERVATION ET COMPTES DU TOURISME

---

*Comment compte-t-on les retombées des  
activités touristiques ?*

---

## CONSTATS

- Il n'est pas d'entreprise qui, pour élaborer son projet de développement, ne se fonde sur les résultats acquis de ses précédentes actions.
- Il en est de même de l'entreprise « tourisme national » qui doit mettre sa politique en perspective sur la base de données chiffrées quantitativement fiables.

OR...

- Depuis le traité de Schengen et l'émergence de l'euro : **remise en cause des bases de calcul des entrées sur le territoire et des échanges monétaires intraeuropéens.**
- Les enquêtes nationales bénéficient de trop peu de moyens humains et financiers
- La plupart ne recueille que des données « déclaratives »
- Les enquêtes régionales sont établies sur des méthodes disparates et inégales.
- Insuffisance de mobilisation de « centres-ressources » (fiscaux-sociaux)
- Insuffisance de partenariats public-privés pour l'observation
- Insuffisance de participation interministérielle aux comptes du tourisme

Les méthodes appliquées doivent donc évoluer pour respecter les recommandations de l'OMT et la Directive européenne de 1995

---

---

## LES PROPOSITIONS AU NIVEAU NATIONAL

- **L'observation économique du tourisme doit rester de compétence de l'Etat et confiée à ODIT-France et son Observatoire National du Tourisme.**
  
- **Confortement des enquêtes SDT, EVE, Fréquentation hôtelière, Enquête Vacances, EAE (INSEE et SOFRES) par :**
  - Des moyens humains et financiers interministériels
  - Des participations renforcées des Régions
  - Des partenariats avec les grandes entreprises touristiques et les chambres consulaires.
  
- **Mobilisation de « centres-ressources » de données quantitativement fiables**
  - Données fiscales (consommations- activités)
  - Données sociales (emploi)
  - Données chiffrées des consommations par cartes bancaires.

---

## LES PROPOSITIONS AU NIVEAU TERRITORIAL

- Mise en place d' «**observatoires touristiques territoriaux** » sur des périmètres pertinents de vocation touristique
  
- **Recueil de données chiffrées transversales :**
  - Consommations (téléphone, électricité, gaz, eau, essence, fuel, ....)
  - Fréquentations (équipements culturels, sportifs, touristiques, ....)
  - Productions (déchets ménagers, stations d'épuration ....)
  - Circulations (routes, gares, aéroports, ports, parkings,....)
  
- La comparaison de ces données **mois par mois** permettra de définir des « **taux de touristicité** » sur l'année.
- L'évolution de ces chiffres **sur plusieurs années** permettra de mieux évaluer les politiques et, donc, de fiabiliser les programmes de développement.
  
- **Recueil de données chiffrées verticales :**
  - Sélection, sur le territoire, d'établissements représentatifs des diverses activités touristiques (recueil de résultats chiffrés en temps réel – anonymat ou allègement des charges de promotion si nécessaire)
  - Recueil des chiffres des consommations par cartes bancaires sur le territoire.

---

# FORMATIONS AUX METIERS DU TOURISME

---

*Comment forme-t-on les jeunes ?*

---

# FORMATIONS SUPERIEURES : LES CONSTATS

- **Des formations publiques et privées**
  - **Pléthoriques**
  - **Disparates, mal reconnues** par les entreprises et les collectivités, et ne répondant pas à leurs besoins
  - Ne permettant pas aux diplômés d'intégrer aisément le marché du travail
- **Peu de cadres dirigeants issus de formations tourisme**
- **Une intégration insuffisante de professionnels** habilités en qualité de formateurs
- **Quasi-absence d'activités de recherche** dans le domaine du tourisme



---

## FORMATIONS SUPERIEURES : LES PROPOSITIONS

- Créer une discipline universitaire « tourisme » à part entière
- **L'inscrire dans le schéma européen LMD**
- **Regrouper**, au sein de quelques pôles universitaires pilotes, **les formations touristiques spécifiques aux diverses branches du domaine :**

Les 2 premières années : tronc commun de formation aux métiers du tourisme

Bac + 3 : licence généraliste ou licence professionnelle

Bac + 4 et 5 : Master visant à la formation de cadres dirigeants avec spécialisations thématiques et initiation à la recherche

Jusqu'à Bac + 8 : Doctorat et recherche appliquée.

- **Intégrer**, au sein des équipes enseignantes universitaires, **des formateurs issus du monde de l'entreprise et habilités.**
- **Accueillir**, au sein des Pôles précités, **des centres de formations continues et des laboratoires de Recherche.**
- Renforcer les contributions interministérielles et les partenariats consulaires et privés.
- **Créer un « Observatoire des métiers du tourisme »** pour suivre au plus près les besoins des marchés et des professions

---

## LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DU TOURISME (I.Roy) : LES CONSTATS

- **Beaucoup de saisonniers**, en particulier des jeunes, assument des fonctions dans les secteurs du tourisme sans aucune formation, ni qualification
- **Les employeurs éprouvent les plus grandes difficultés à recruter du personnel adapté aux besoins**, notamment pour les activités saisonnières.

---

## LE BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS DU TOURISME : LES PROPOSITIONS

- **Des formations courtes**, d'un mois environ, flexibles et inspirées de la formation au BAFA, **qui permettraient aux jeunes et aux étudiants désireux d'intégrer un cadre professionnel**, moyennant une formation :
  - **8 jours de formation générale et théorique**
  - **14 jours de stage en entreprise**
  - **2 jours de session d'approfondissement suivi d'une saison**

---

# TOURISME ET SOLIDARITE

---

*Comment aide-t-on au départ en vacances des français défavorisés?*

---

## RAPPEL

- **Le Droit aux « vacances pour tous » est une mission impérative de l'Etat** (*paragraphe 11 de la Constitution de 1946 et article 140 de la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions*).
- **Le tourisme associatif et familial a 3 vocations** : humaine mais aussi économique et d'aménagement du territoire

---

## CONSTATS

- **Un tiers des Français ne partent toujours pas en vacances**, plus particulièrement au sein des classes modestes
- **Le vieillissement des hébergements touristiques de statut associatif et à vocation sociale** nécessite la consolidation de crédits d'Etat pour impulser et favoriser leur réhabilitation
- **L'ANCV assure une mission de service public à vocation sociale, conformément à l'ordonnance de 1982**. Ce qui a fondé son monopole de la distribution. **Or cette mission se trouve affaiblie par les difficultés d'accès aux chèques-vacances des 7,5 millions de salariés des PME- PMI**
- **La consommation touristique générée par les chèques-vacances** est estimée à 3,5 fois le montant de leur valeur faciale. *En 2006, le CA de l'ANCV aura atteint 1 MDE, sur lesquels elle prélèvera ses excédents de gestion et ses « perdus-périmés » pour « l'aide à la pierre » et « l'aide à la personne ».*

---

# PROPOSITIONS A L'ETUDE

- **Fixer un nouveau plafond de revenu brut maximum par personne** *(et non plus le revenu fiscal de référence par foyer)* : le « **plafond social** » pour toutes les catégories de bénéficiaires
  - **Au dessous de ce plafond** : l'ANCV est chargée de la distribution des Chèques vacances mais elle peut aussi émettre d'autres titres
  - **Au dessus de ce plafond** : ouverture de la distribution des chèques vacances à la concurrence privée
- **Pour cela, et parallèlement à l'affirmation de la vocation sociale de l'ANCV et à l'élargissement de l'accès aux chèques vacances, il faudra :**
  - **Réformer le texte législatif sur les « chèques vacances »**
  - **Evaluer l'engagement de l'Etat** *(exonérations fiscales, réductions sociales)*



**Les nouveaux moyens obtenus pour l'ANCV** *(ouverture aux autres titres et encaissement des « perdus-périmés » de la concurrence)* **permettront de renforcer les aides aux personnes, au bénéfice des publics les plus défavorisés** *(tourisme-handicap, familles en difficulté...)* **et de garantir les participations de l'Etat aux programmes de consolidation des hébergements associatifs**



**REAFFIRMER** la vocation sociale de l'ANCV au bénéfice des publics défavorisés



**LIBERER** l'accès aux chèques vacances pour les salariés des PME-PMI, les agriculteurs, les professions indépendantes, en relation avec les organismes sociaux et les caisses de retraites

---

**PROMOTION A  
L'INTERNATIONAL :  
FRANCE-TOURISME EXPORT**

---

*Comment valorise-t-on le tourisme français à  
l'international ?*

---

## RAPPEL

- On a toujours constaté que plus de moyens de promotion entraînaient de meilleures retombées économiques.
- On estime qu'1 € investi dans la promotion génère au moins 30 € en économie touristique.

---

## CONSTATS

- Prise en compte insuffisante du **caractère exportateur « in situ »** et **non délocalisable** de notre industrie touristique
- Les crédits de promotion au GIE Maison de la France, bien qu'ayant été augmentés ces dernières années, restent insuffisants et largement inférieurs à certains pays concurrents
- Statuts de natures différentes des cadres des bureaux à l'étranger.
- Nombreux pays émetteurs dépourvus de bureaux de Maison de la France.



---

# PROPOSITIONS

- **Abondement des moyens humains et financiers du GIE par des participations interministérielles.**
- **Intégration des responsables des bureaux à l'étranger au sein d'équipes « France-Export »**
  - Regroupant des Conseillers d'ambassades, Agence Française des Investissements Internationaux, Ubifrance, SOPEXA et autres organismes dédiés à l'exportation.
  - Mise en œuvre interministérielle au niveau des Ambassades sous l'égide de Commerce Extérieur
  - Pour promouvoir la marque « FRANCE » et la destination « FRANCE ».
- **Renforts des bureaux en agents commerciaux et uniformisation des statuts privés des cadres des bureaux à l'étranger sous l'autorité du GIE.**
- **Contractualisation du GIE avec des sociétés privées dans les pays émetteurs dépourvus de bureaux.**

---

## **DIALOGUE ETAT ET DECIDEURS ECONOMIQUES : VIGI TOURISME**

---

*Comment renforce-t-on le dialogue entre  
décideurs politiques et économiques ?*

---

## CONSTATS

- **Notre tourisme est sensible à toutes sortes d'événements ou de crise :**
  - Depuis 1992 : dévaluation compétitive des monnaies européennes
  - Crises géopolitiques
  - Crises sanitaires
  - Crises climatiques et catastrophes naturelles Evolutions du prix du pétrole, parités monétaires
  - Non continuité des services publics- Conflits sociaux
  - Problèmes administratifs : délivrance de visas
  
- **Notre tourisme est sans cesse confronté à des problèmes imprévus qui retentissent fortement sur notre économie touristique et qui nécessitent des solutions de « crise »**
  
- **Les réponses apportées par les territoires et les acteurs, en cas de crise, sont souvent retardées, incomplètes et parfois même contreproductives au point que l'Etat ne peut s'en désintéresser.**

---

## PROPOSITIONS

- **Un contact permanent entre les responsables nationaux** (*Direction Nationale du Tourisme*) **et les décideurs économiques.**
  - **Ces échanges d'informations par contacts physiques et/ou virtuels permettant :**
    - Un suivi de la conjoncture : baromètre mensuel ciblé sur la base d'un questionnaire simple et expressif
    - La création d'une cellule spécialisée dans la prévention et la gestion des crises
    - Une attention particulière aux situations critiques: problèmes sociaux, travailleurs saisonniers, ....
-

# VigiTourisme

Nom

Fonction

Société

Activité ?

Autre activité, précisez

Nombre de salariés dans votre entreprise

Considérez-vous que votre secteur d'activité a évolué par rapport à la même période de l'année passée ?

- En mieux
- En moins bien
- Inchangé

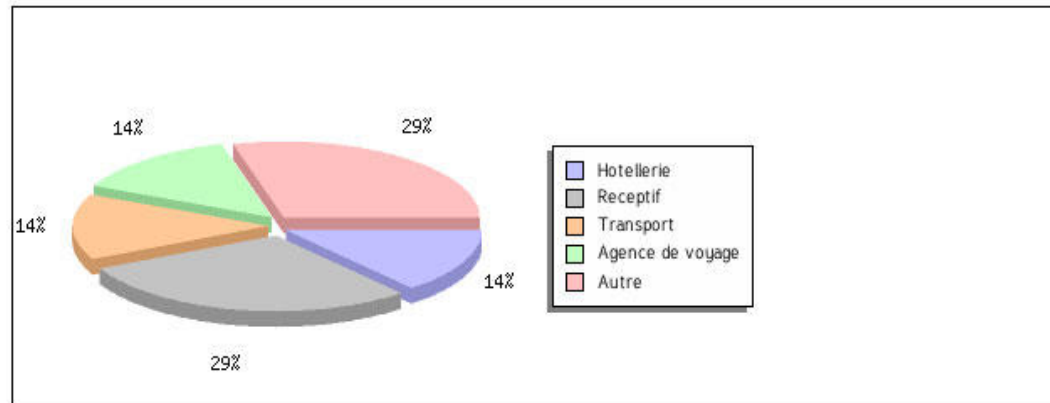
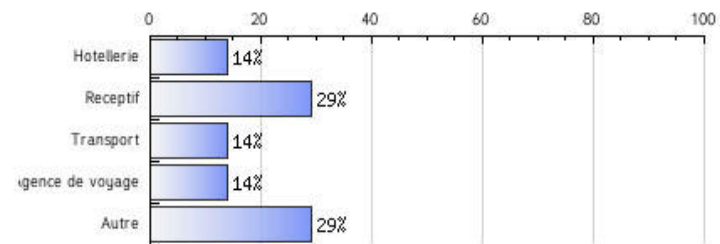
Envisagez-vous le recrutement de nouveaux collaborateurs ?

- Pas dans l'immédiat
- Dans 3 mois
- Dans 6 mois
- Dans 1 an

Envisagez-vous de réduire vos effectifs ?

- Oui
- Non

+/- **Question 4** : Activité ?

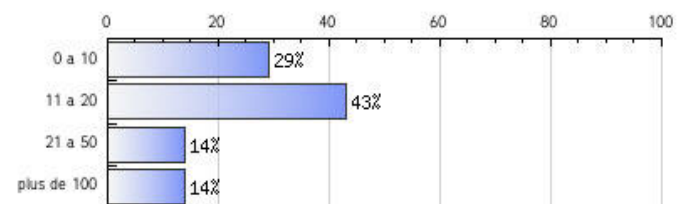


+/- **Question 5** : Autre activité, précisez

82.66.51.52 : Mise en relations d'entreprises

84.97.250.178 : Portail d'agence de voyages

+/- **Question 6** : Nombre de salariés dans votre entreprise



---

# ORGANISATION TERRITORIALE DU TOURISME

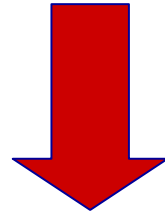
---

*Comment coordonne-t-on les actions de  
l'Etat et des Collectivités ?*

---

# CONSTATS

- **L'organisation territoriale publique est inaboutie**, donnant lieu à :
  - Des recoupements et des redondances dans les actions
  - Des défauts de lisibilité entre les différents niveaux de compétences (communes, intercommunalités, départements, régions)et généralisant des surconsommations ou sous-utilisations de crédits
  
- **L'Etat n'est ni présent, ni proche dans la mise en œuvre territoriale de ses politiques nationales**
  
- **Difficultés pour les Elus locaux de définir les compétences « tourisme »** au sein des intercommunalités de vie et de projet
  
- **Insuffisante prise en compte du « tourisme »** dans les textes d'organisation et d'aménagement du territoire, des futurs contrats de projets Etat-Régions ainsi que dans le projet européen 2007-2013.



**Une nouvelle organisation territoriale aura pour objectif d'optimiser l'utilisation des fonds publics et d'obtenir de meilleurs résultats pour notre économie touristique**

Pour cela, il faut :

- *Plus de moyens pour les communes touristiques*
- *Subsidiarité entre Communes et Intercommunalités*
- *Renforcement des coordinations Régions-Départements*
  - *Mieux d'Etat.*



---

## LES COMMUNES TOURISTIQUES : PROPOSITIONS

- De leurs capacités à financer leur attractivité dépend aussi l'enrichissement des territoires environnants qu'elles irriguent
- Des moyens nouveaux doivent leur être consacrés :
  - Déclaration obligatoire des meublés en Mairie.
  - Il serait nécessaire de créer une filière « tourisme événementiel » dans la fonction publique territoriale.
  - Favoriser les Partenariats public-privés et les baux emphytéotiques administratifs (BEA) pour la réalisation des équipements.
  - Réviser, pour les dotations d'Etat, « l'indice d'occupation des résidences secondaires » de 1 à 2 personnes.
  - Soutenir des « Offices du tourisme » qui maillent le territoire et qui constituent des moteurs essentiels du développement touristique

---

## LA RELATION INTERCOMMUNALITE : PROPOSITIONS

- Clarifier dans les textes et consolider la répartition des missions et charges en terme de tourisme dans le cadre de la compétence « développement économique ».
- Laisser aux Conseils communautaires le soin de définir les missions déléguées à l'intercommunalité (les charges avec) et celles restant de compétence communale (**principe de subsidiarité**).
- Soutenir les « Offices du Tourisme » intercommunaux

---

## LA RELATION REGION DEPARTEMENT : PROPOSITIONS

- **A la Région de coordonner sa politique régionale**
  - en y intégrant les besoins et volontés des Départements
  - en respectant les orientations fixées dans le cadre de la politique nationale.
- A ce titre, l'élaboration des « schémas régionaux » et des « schémas départementaux » devra se faire en totale concertation.
- La mise en œuvre des politiques d'équipement, d'aides aux professions, de soutien au tourisme à vocation sociale devront faire l'objet de « **contrats d'objectifs et de moyens** » pluriannuels entre Régions et Départements.

---

## LE ROLE DE L'ETAT : PROPOSITIONS

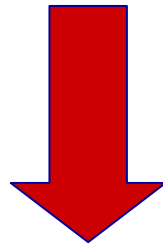
- **Il doit être le garant :**
  - Du respect des lois, règlements et normes nationales
  - D'une politique sociale juste et équilibrée
  - De la répartition équitable des retombées sur l'ensemble du territoire
  - D'une politique de promotion internationale cohérente pour renforcer la « destination France ».
- Il devra disposer de **moyens suffisants** pour porter une « politique nationale du tourisme » ambitieuse pour la France.
- Il devra disposer des **moyens nécessaires** pour mettre en œuvre les orientations et propositions que nous venons d'exposer

*Or,*

- De tous temps, les budgets mis à disposition des Ministères du tourisme ont été d'une grande et notoire faiblesse au regard des enjeux (Pour 2007, 83,6 M€ : 0,3‰ du budget de l'Etat, soit 1/3000).
- **Il ne serait pas raisonnable de proposer une augmentation des crédits d'un Ministère dédié, à part entière, au tourisme, car aucun Gouvernement ne pourrait y pourvoir.**
- En revanche, il faut noter que d'importants crédits sont, jusqu'alors, mis à disposition de l'économie touristique par plus de dix Ministères, traitant d'autres secteurs d'activités et pour des montants estimés à environ 500M€. Cette interdépendance ne peut qu'appeler à une utilisation plus pertinente des moyens et une meilleure organisation des actions interministérielles au bénéfice du Tourisme.

---

**NOUS PROPOSONS**



**LA CREATION**  
**D'UNE DELEGATION INTERMINISTERIELLE A**  
**L'ORGANISATION ET A LA COMPETITIVITE DU TOURISME**  
**(DIOCT)**  
**SOUS L'AUTORITE D' UN MINISTRE DU TOURISME**  
**DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE**

---

## LA DIOCT (*La Délégation Interministérielle à l'Organisation et à la Compétitivité du tourisme*)

- Présidée par un Ministre du Tourisme délégué auprès **du Premier Ministre**, elle constitue la structure d'Etat, administration de missions, chargée de la mise en œuvre de la politique touristique nationale.
- Elle regroupe des **moyens humains et financiers** que 11 Ministères consacrent, aujourd'hui, à des actions à finalité touristique
- Centrant ses actions sur les compétences régaliennes, elle les organise au **niveau déconcentré**
  - Le rôle des **délégués régionaux** est consolidé, leurs statuts requalifiés.
  - Ils coordonnent, sous la responsabilité du **Préfet de Région**, les missions techniques et financières déconcentrées de l'Etat
  - Ils s'appuient pour les interventions régionales sur **ODIT-REGIONS** (Ingénierie, observation, soutien aux collectivités,...)
- Les **Comités interministériels** du tourisme demeurent l'instance d'orientation. Le **Conseil National du Tourisme** l'instance de concertation
- Elle contracte avec l'ANCV, Maison de la France et ODIT-France, sur la base de **contrats d'objectifs**

---

# **CONSIDERATIONS ET RECOMMANDATIONS**

*sur le tourisme rural et le tourisme littoral*

---

---

# **TOURISME RURAL**

---

---

# CONSTATS

- **Nos territoires ruraux, d'une extrême diversité, constituent un atout considérable pour la France. Le tourisme est une chance**
  - pour notre économie touristique
  - pour les populations rurales, en particulier les agriculteurs
  
- **Mais ils n'accueillent aujourd'hui que 30% de la fréquentation touristique et 20% des consommations nationales**
  
- **Ils sont pénalisés par**
  - l'atomisation des activités
  - l'incoordination des actions
  - l'insuffisance des hébergements
  - les freins fiscaux et sociaux à la pluriactivité
  - l'insuffisance de communication sur le marché franco- français et de promotion sur les marchés internationaux



---

## RECOMMANDATIONS

- Une mobilisation de l'Etat et des collectivités pour élaborer des stratégies et des programmes pluriannuels de développement, au plus près du territoire et à partir des délégations Régionales du Tourisme en partenariat avec les professions et les chambres consulaires
- La prise en compte des projets de « mini-pôles touristiques ruraux » (A. CHIROUTRE) en soutien aux professions
- Le Renforcement du volet tourisme des Pôles d'excellence rurale
- La reconnaissance du nouveau concept de « Villages de Gîtes » (C. GUERIN)
- Le développement des « Services aux Publics »
- Le confortement de la communication et de la promotion sur le marché français
- Le soutien à l'hébergement (rural, petite hôtellerie, plein air)
- L'unification des statuts social, fiscal, juridique de l'exploitant agricole pour favoriser la pluriactivité
- Intégration des hébergements et séjours fluviaux affectés d'une TVA à 19,6% à l'hébergement touristique (TVA à 5,5%).

---

# **TOURISME LITTORAL**

---

---

# CONSTATS

- **Il bénéficie du plus fort pouvoir attractif de la France qui est dotée d'un exceptionnel linéaire côtier**
  
- **Il est, toutefois, pénalisé par :**
  - Une saisonnalité trop marquée
  - Une obsolescence des hébergements de loisirs
  - Une inadaptation des règles et des dispositifs concernant les travailleurs saisonniers
  - Une réglementation inadéquate pénalisant l'économie de plage
  
- **Deux avancées récentes notables :**
  - La création du Conseil National du Littoral
  - La facilitation à la création, l'instruction et l'arrêt des « Schémas de Mise en Valeur de la Mer » (SMVM)
    - Outils indispensables à la mise en œuvre d'aménagements et d'équipements telle que prévue dans la loi Littoral
    - Maintenant intégrés aux «Schémas de Cohérence Territoriale», ils permettront d'accéder à l'équilibre «Protection-Développement »

---

# RECOMMANDATIONS

- L'ouverture de chapitres individualisés « SMVM » dans les SCOT littoraux
- Le renforcement des dispositifs de soutien à la réhabilitation de l'immobiliser de loisirs
- La réalisation des projets en cours en faveur du logement des travailleurs saisonniers
- L'établissement de stratégies régionales, départementales et locales pour une annualisation du tourisme.
- La révision du « Décret-plages »
- Le soutien Etat-Région au développement des transports maritimes
- Des mesures de soutien à la plaisance (capacités d'accueil portuaire, grande plaisance)

---

*A noter que la Commission nationale tourisme de l'UMP, poursuit ses réunions de travail et présentera prochainement ses conclusions sur un certain nombre de thèmes et de sujets importants :*

- **Tourisme en montagne**
- **Tourisme d'affaires et événementiel**
- **Tourisme dans les DOM-TOM**
- **Tourisme thermal**
- **Tourisme et culture**

---

# CONCLUSION

---

*Par Jean-Michel Couve,*

*Président de la Commission nationale du Tourisme de l'UMP*

*Député-Maire de Saint-Tropez*

